L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI, 27 AOUT 1855.

Imprimé et publié par
F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires:
F. WEISSE. S. DUFOUR.
DUFFERGER. S. HARDY.
No 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI MATIN, 27 AOUT.

CHUTE DE SANTA ANNA.

Un grand événement vient de s'accomplir au Mexique. Santa-Anna est descendu pour la quatrième fois du pouvoir [illegible], et cette fois probablement pour toujours. La vindicte populaire a enfin fait justice de cet oppresseur superbe qui, trop long temps, a fait le malheur [illegible] de son pays.

Aujourd'hui le Mexique est libre, disent les nouvelles. La revolution a triomphé sur toute la ligne et le gouvernement sera remis aux mains de vrais et honnêtes patriotes.

Plaise le ciel qu'il en soit ainsi. Le Mexique n'a été que trop long temps livré à des gouvernants égoïstes et barbares [illegible] saluerons avec bonheur le jour où nous le verrons quitter ses traditions révolutionnaires pour s'avancer courageusement dans la voie du progrès qui signale la marche des nations libres et éclairées.

Mais, hélas! quelle confiance peut-on avoir dans la puissance de transformation de ce malheureux pays, et comment espérer que les tristes leçons du passé porteront des fruits murs pour l'avenir? Ne l'avons-nous pas vu trois fois, dans des circonstances semblables, se tordre sous les chaînes, les briser avec la même [illegible] puis les renouer aussitôt avec des [illegible] désespoir et de regrets? Ne l'avons-nous pas vu rappeler déjà trois fois, [illegible] l'idole immolée la veille, l'élever sur le pavois avec des honneurs nouveaux et s'incliner humblement devant [illegible] surhumaine d'un homme, tel[illegible] nécessaire à son époque que sur [illegible] d'hommes que compte le Mexique [illegible] n'en est pas trouvé un seul [illegible] remplacer. Devant cette stérilité [illegible] de dévouement, d'initiative, ou de [illegible] comment espérer en l'avenir du [illegible]. La faible minorité de citoyens [illegible] et éclairés parviendra-t-elle jamais [illegible] l'esprit de fétichisme qui [illegible] masses? Pourra-t-elle lutter [illegible] contre la pression d'un clergé [illegible] ignorant ou le stupide orgueil des porteurs d'épaulettes? Hélas [illegible] bien que le règne du gouvernement [illegible] ne disparaisse de longtemps [illegible] programme gouvernemental de ces contrées, et tout en nous réjouissant [illegible] succès de la révolution d'aujourd'hui [illegible] pourrions bien avoir encore [illegible] malheureux peuple demain [illegible] pour lui, toujours.

[illegible] avons dit que Santa Anna avait [illegible] précipité du pouvoir suprême [illegible] tourmente révolutionnaire. La [illegible] du vautour mexicain eut [illegible] bataille de San Jacinto, rap[illegible] tomba une seconde fois [illegible] Paredes; re-clu de [illegible] encore après la guerre [illegible] reprendre peu après la [illegible] tour enfin dans les [illegible].

[illegible] Santa Anna est vraiment [illegible] son existence fournira sans [illegible] un champ vaste et fertile à [illegible] romancier. Quant [illegible] un véritable in[illegible] à descendre dans les [illegible] existence orageuse, où [illegible] le principal rôle, mais [illegible] nous tout défaut [illegible] pas courir le risque de [illegible] cette triste majesté de [illegible] accusations qui pè[illegible]. Ce que nous pou[illegible] remords de cons[illegible] homme qui a con[illegible] la puissance, le [illegible] humain, [illegible] pour son pays de [illegible] le destin [illegible] contente de [illegible] potentat superbe, [illegible] mission plus [illegible]. C'est un compte [illegible] conscience et Dieu!

DESTRUCTION DE PETROPAULOWSKI.

[illegible] George Law, arrivé le 25 courant [illegible] New York, apporte la nouvelle du bombardement [illegible] Petropaulowski par la flotte alliée [illegible]. Nos lecteurs se rappellent [illegible] que la flotte anglo-française avait [illegible] année dernière, dans une [illegible] perte de port.

VILLES DU TEXAS.

[illegible]

[illegible] Portugaise—La Société Portugaise de Bienfaisance, une des plus nombreuses [illegible] utiles dont s'honore la Nouvelle-Orléans, [illegible] célébrer son septième anniversaire [illegible] à l'annonce insérée dans les [illegible] membres se sont réunis à 8 heures [illegible] chez leur digne président, M. Vieira, encoignure Bourbon et Ste [illegible] forme un cortège comprenant trois [illegible] tête desquelles se trouvaient M. [illegible], grand maréchal et MM. Joaquin [illegible] Barcelo, assistants maréchaux. [illegible], composé de 600 citoyens appartenant à la société, se mit en marche, [illegible] vingt coups de canon fut tiré sur [illegible]. La procession monta la rue [illegible] la rue Royale, la rue Royale [illegible], de la rue du Canal [illegible] rue et Charles jusqu'à la rue Julia, [illegible] la rue Julia jusqu'à la rue du Camp, [illegible] du Camp jusqu'à la rue du Canal, [illegible] à la rue de Chartres, la rue de [illegible] à la Place Jackson où cinquante [illegible] se séparèrent le défilé. Le cortège [illegible] jusqu'à la place Washington [illegible] cinquante coups de canon fut [illegible] se rendit à la loge de l'Etoile Po[illegible] Amour et Histoire, où avait [illegible] magnifique banquet auquel les [illegible] invités ont fait honneur; puis [illegible] toasts.

[illegible] toasts suivants, que [illegible] accueillis avec enthousiasme:
[illegible] des Etats Unis.
[illegible] Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
[illegible] de la Nouvelle Orléans.
[illegible] a porté un toast «A la Loge Pe[illegible] M. A. La Rose «Aux fondateurs de la [illegible] Portugaise de Bienfaisance»
[illegible] Lugenbuhl, Thomas et Kernots ont [illegible] discours qui ont été vivement applaudis. [illegible] banquet s'est terminé à 6 heures.

[illegible] que la société, qui a été fondée [illegible] compte aujourd'hui neuf cent [illegible] membres.

M. DE LAMARTINE A Mme RISTORI.

M. A. de Lamartine, qui depuis longtemps [illegible] pour l'histoire, vient de reprendre [illegible] en lui, [illegible] et chante [illegible] admiration par Mme Ristori, la [illegible] italienne.

[illegible]

A. de Lamartine.

[illegible] et tenue des livres — [illegible] reçus cette semaine, à l'Académie de [illegible] No 106 rue du Canal. Quelques leçons [illegible] améliorer l'écriture la moins lisible et la [illegible] courante et élégante. A vendre les [illegible] plumes à acier de Dolbear. Voir l'annonce.

Dépêche Télégraphique Transmise à l'Abeille.

Marché de New-York—25 août—Les affaires de coton ont été peu considérables aujourd'hui et les prix n'ont pas varié. La farine tend à la baisse, sans toutefois aucun changement appréciable dans les cours. Vendu 7,000 barils. Le maïs n'a pas varié. Vendu 25,000 boisseaux.

☞ L'attention des vétérans de 1814-15 est appelée sur l'annonce publiée dans une autre colonne.

REVOLUTION AU MEXIQUE.
ABDICATION ET FUITE DE SANTA ANNA.
Effervescence populaire à Mexico.
Manifeste du Président Intérimaire.

Le steamship *Orizaba*, parti de Vera Cruz le 22 courant et arrivé samedi matin ici, nous a apporté des nouvelles excessivement importantes du Mexique. Nous avons reçu par cet arrivage notre correspondance mexicaine que nous publions plus loin.

Santa Anna a abdiqué la dictature le 9 août, et a aussitôt après quitté la ville de Mexico. La veille il avait déjà publié un manifeste dans lequel il désignait comme ses successeurs au pouvoir les généraux Salas et Carrera. La population cependant n'accepta pas ce choix et le général La Vega fut nommé dans une assemblée tenue le 13, sur la place publique. Celui-ci adoptant immédiatement le plan d'Ayutla, lança aussitôt une proclamation adressée aux gouverneurs des départements pour les engager à envoyer une délégation autorisée à faire choix d'un président de la république.

Le 16 août ce congrès était réuni et nommait Don Martin Carrera président intérimaire. Le général Carrera crut d'abord devoir refuser ce poste qui lui était offert, mais devant les instances réitérées de ses amis il retira sa renonciation et publia la proclamation suivante:

Le Président intérimaire de la République à ses compatriotes.

Mexicains!—A l'époque la plus difficile qu'ait traversée notre patrie, j'ai été appelé à la tête du gouvernement, alors qu'elle a besoin plus que jamais d'un chef illustre et expérimenté qui la dirige, sans encombre, au milieu des tempêtes. Ni l'honneur, ni le devoir ne me permettent de me faire illusion sur mes faibles qualités pour assumer cette terrible responsabilité avec laquelle les nations exigent, d'ordinaire, toute sorte de sacrifices. Ma première décision fut de ne pas admettre une mission aussi difficile qu'honorable, et j'aurais insisté dans cette résolution si l'on ne m'avait évidemment démontré que ma résistance prolongerait l'agitation et l'anxiété, et rendrait plus pénible le travail du rétablissement de l'ordre et de la consolidation de la liberté.

Les derniers événements de cette capitale ont mis fin à la révolution, et je sais parfaitement que le grand objet de mon nouveau gouvernement est de placer la nation dans le sentier glorieux qu'elle veut suivre pour arriver aux grandes destinées vers lesquelles marchent les peuples libres. Je vais donc consacrer mes efforts à une cause aussi sacrée, et je me propose de mettre en action les moyens qui me paraîtront utiles et ceux que m'indiquera l'opinion publique.

Je crois que, dans ce but, la nécessité la plus impérieuse est celle de la paix et de l'ordre, nécessité dont la réalisation sera, non pas mon œuvre, mais le fruit de la coopération que j'attends de toute la nation mexicaine, mue par un seul désir et poussée vers un seul objet. L'un des principes les plus importants est l'union étroite du peuple et de l'armée, de cette armée qui est une partie de lui-même, qui doit vivre avec lui dans une intime et cordiale fraternité, et être ce qu'elle doit être, c'est-à-dire la protectrice de l'indépendance et l'appui de la liberté. L'armée demande des réformes; ses propres membres les réclament, et moi, qui ai vu de près sa situation actuelle, je désire, plus que personne, sa parfaite organisation, pour son bonheur et pour que, seulement ainsi, elle puisse être réellement utile à la patrie. L'armée aura pour sœur la garde nationale que je suis décidé à établir et à organiser de manière qu'elle puisse répondre au but de sa noble institution.

Tout le monde a sous les yeux le triste état de l'administration publique, et je n'ai rien à dire que tout le monde ne connaisse; la première nécessité est de créer les finances; cette nécessité seule demande des soins exclusifs je puis offrir pour ma part, les plus grands efforts, l'économie, la probité; jamais on ne me verra tolérer les malversations que je déteste cordialement. Il n'y aura de finances, qu'à la condition de faire revivre les branches de la richesse publique d'où elles tirent leur origine et leur accroissement: chacune de ces branches sera l'objet de mon attention spéciale; dès aujourd'hui, j'indiquerai les principes sur lesquels reposera leur amélioration ne seront pas autres que ceux qu'a adoptés le monde éclairé, en harmonie avec le progrès et la liberté; rien ne rétablira l'ordre mieux que le respect des droits sacrés de l'homme, de ces garanties pour lesquelles ont lutté et lutteront les peuples du monde entier; je saurai les respecter et les défendre, et non seulement je désire que les [illegible], mais encore j'ai confiance, avec l'aide de la Providence, que la courte période de mon administration passera sans qu'il soit répandu une seule goutte de sang, sans qu'une seule famille, sans qu'un seul individu ait à verser des larmes.

Je vous combien il importe de savoir préparer et [illegible] le présent à l'avenir de la nation; pour cela, je compte sur mes compatriotes et tout particulièrement sur le concours important de MM. les chefs qui ont dirigé la révolution: je connais leurs vues grandioses et patriotiques, je sais leurs principes, et je me propose de les développer complètement: l'opinion publique est ma boussole et je proteste, du plus profond de mon cœur, que je n'ai d'ambition d'aucune sorte, et que, du moment où je remarquerai quelque altération de cette opinion pour que je conserve le poste d'élite, je suis prêt à l'abandonner: je le quitterai parfaitement sans vaciller, si, après avoir essayé mes forces, je ne les trouve pas suffisantes.

Je désire que mes chers compatriotes se rappellent que, pendant sa longue durée, je n'ai pas voulu souiller ma carrière en manquant aux principes de l'honneur ni aux devoirs de Mexicain; que mes protestations sont sincères; que je n'ai pas l'habitude de dire une chose pour une autre, et que je [illegible] et je ne dis que la vérité, et je ne remplis pas, dans les limites qui me seront possibles, tout ce que je promets.

Mexico, 15 août 1855.—*Martin Carrera.*

La proclamation qui précède a cela de remarquable, qu'au lieu d'être conçue en termes généraux et vagues comme le sont ordinairement les documents de cette nature, elle prend des engagements bien définis et peut être considérée comme la profession de foi de la nouvelle administration.

Cependant l'élection de Carreras semble ne pas avoir été accueillie avec une satisfaction générale. Le *Moniteur* déclare qu'en favorisant l'élection du président intérimaire le général La Vega a virtuellement annulé le plan d'Ayutla attendu que le second article de ce plan faisait un devoir au gouvernement provisoire d'appeler un délégué de chaque Etat pour un président, et non deux comme l'a fait le général La Vega.

Pendant que cette révolution s'accomplissait en haut lieu, celle de la rue ne se terminait pas toutefois d'une manière aussi paisible.

Le 13, après l'adoption du plan d'Ayutla, la populace se dirigea vers le palais de Santa-Anna, avec l'intention marquée de brûler le mobilier de l'ex-président. Quelques coups de feu furent tirés, on ne sait trop pourquoi, et un homme fut tué. Cependant le premier projet ne s'effectua pas, et la vague populaire changeant de cours, se rua sur les bureaux du journal l'*Universal*, qu'elle détruisit de fond en comble.

Une fois l'œuvre de destruction commencée, elle ne tarda pas à prendre des proportions désastreuses. Bientôt la maison du banquier Lizardi fut livrée aux flammes et les valeurs considérables qu'elle contenait entièrement détruites. Peu après, l'hôtel de Mr. Bonilla, exministre des finances, partagea le même sort, et sa belle bibliothèque fut brulée. La maison de Mme Tosta, belle-mère de Santa-Anna, fut ensuite attaquée et brulée. La maison du banquier Escandon a échappé aux flammes mais non au pillage.

Les forces militaires qui étaient sous les armes ont essayé de réprimer ces actes de vandalisme, mais elles n'ont pu dompter la fureur populaire, et plusieurs décharges de mousqueterie n'ont eu pour résultat que la mort d'une cinquantaine de personnes à enregistrer dans les annales de la révolution mexicaine. Depuis, la maison Lizardi a réclamé au nouveau gouvernement une somme de deux millions comme compensation équivalente à la perte de ses papiers, livres, etc.

Pendant ce temps, Santa Anna, arrivé à Perote, adressait, sous la date du 12 août, ses adieux à la nation et lui expliquait les raisons qui l'avaient décidé à abandonner le pouvoir suprême.

Dans ce document Santa Anna rappelle aux Mexicains qu'il avait été arraché à la vie privée par les vœux de ses concitoyens; qu'il avait su assurer leur bonheur en se rendant à leurs sollicitations; qu'il avait fait tout ce qui dépendait de lui pour atteindre ce but, mais que n'ayant pas réussi à la satisfaction générale, il se démettait de la présidence et se condamnait à un exil volontaire afin d'assurer la tranquillité de son pays, après toutefois avoir désigné son successeur provisoire, comme la constitution lui en faisait un devoir.

Trois jours plus tard l'ex-président arrivait à Vera-Cruz accompagné de deux ou trois mille soldats fidèles à sa fortune, et après une courte résidence dans cette ville, il s'embarquait pour la Havane à bord du steamer *Iturbide*.

Depuis le départ de Santa Anna, qui a eu lieu le 17, la ville de Vera-Cruz s'est prononcée pour le plan d'Ayutla.

Les villes dont les noms suivent s'étaient déjà prononcées en faveur de même plan. Toluca, Queretaro, San Angel, Tacubaya, Atzcapotzalco, Guadalara, Pachuca, Perote, Cuernavaca, Zacatlan, Tamaulipas.

Le général Vega a adressé une communication aux chefs de la révolution, dans laquelle il annonce les événements de Mexico [illegible] observer que le plan d'Ayutla ayant été adopté, la guerre civile n'a plus d'objet, et qu'il est convenable et humain d'épargner de nouvelles victimes. La même communication engage les chefs de la révolution à maintenir la plus sévère discipline parmi leurs forces, à contribuer au rétablissement de l'ordre, et à ne plus voir en eux que des compatriotes.

M. de la Rosa et la situation—Le [illegible] a publié, avant-hier, l'extrait d'une lettre de M. Luis de la Rosa, contenant une appréciation raisonnée de la situation actuelle. M. de la Rosa est d'avis qu'il faut établir au Mexique une république démocratique et représentative, et qu'une des premières conséquences de cet établissement est que le clergé s'abstienne absolument de toute intervention dans les affaires publiques.

CORRESPONDANCE MEXICAINE.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*,

Mexico, 19 août 1855.

La farce est jouée. Cette fois, les journaux parlent et j'en profite pour me reposer un peu. Vous aurez, sans doute, des nouvelles plus fraîches que les miennes, de Vera Cruz, où, nous dit-on, Santa-Anna s'est embarqué le 14 à 5 heures du soir. La presse [illegible] tableau fidèle de la situation; vous y verrez le récit de l'ouragan populaire du 13, la nomination du général Carrera comme président intérimaire, &c. &c. On attend ici les chefs de la révolution pour s'entendre avec eux; il y a quelques mécontentements; les purs ou pour mieux dire les ultra-libéraux sont contraires à l'armée, et cela occasionne quelques désordres de temps en temps, [illegible] les faits sans grande importance. Les adhésions au nouvel ordre de choses viennent peu à peu. A Querétaro, le général Cabrera, commandant général, l'un des plus oppresseurs du gouvernement tombé, voyant la révolution triomphante, s'est mis à la tête du mouvement, et quand le gouvernement du général Carrera l'a destitué, il a refusé d'obéir en se proclamant, de lui-même, le protecteur de la population, et indignement traitée par le dictateur. Le plus beau détail de cette comédie, c'est que Cabrera n'a pas un soldat à Querétaro; les habitants le forceront sans doute à se désister de cette petite dictature improvisée; mais il est à craindre que cet exemple ne soit suivi sur d'autres points et qu'une partie de la république, composée des Etats de Guanajuato, de Guadalajara, de Durango, de Zacatecas, de Sinaloa, de Sonora et du territoire de la Basse Californie ne profitent de la circonstance pour refuser de reconnaître la souveraineté de Mexico. La même chose arriverait avec la fameuse république de Sierra Madre qui se composerait, alors, des Etats de Tamaulipas, Nuevo Leon, Coahuila, et Chihuahua. L'Yucatan, si éloigné, ferait également bande à part. Voilà, suivant moi, le grand danger de la situation. Du reste, tout va jusqu'à ce jour, aussi bien que possible, et quoiqu'il arrive, nous ne pouvons que nous féliciter d'être débarrassés du joug insupportable et stupide qu'on avait fait peser sur nous.

Tous les ministres et le chef de police Lagarde sont encore cachés.

Vous n'avez pas dû recevoir ma correspondance du 5 courant, car elle a été arrêtée en route par les prononcés, et l'*Orizaba* est partie sans elle; je ne sais même pas si elle a été retrouvée et si le steamer du 22 vous la portera. Nous attendons l'extraordinaire d'un moment à l'autre.

Dans quinze jours, la situation sera mieux dessinée et je causerai plus longtemps avec vous.

....

Correspondance de l'Abeille.

Paris, 2 août 1855.

Monsieur,

Dans une dernière lettre, où j'ai entrepris de vous donner une idée du coup-d'œil général offert par la grande salle du Palais de l'Industrie, je suis en quelque sorte resté sur le seuil et n'ai pu vous dépeindre que la fontaine, qui en occupe le centre. Du point de vue où je me suis placé, avec le visiteur qui vient pour la première fois y jeter un regard curieux, les objets d'art et d'industrie, entassés sur ce parquet, lui sembleront dès l'abord former un pêle-mêle confus où il règne plus de désordre que de science dans la combinaison des effets. A sa droite, à sa gauche, sur une triple rangée, s'élèvent mille objets divers qui donnent à cette salle l'aspect d'un vaste magasin d'occasion où sont rassemblés et rapprochés, sans ordre et sans aucun rapport de liaison, une foule d'articles qui hurlent de se trouver ensemble. Ce sont d'abord, des chaires d'église en bois sculpté, élevant hardiment en l'air les aiguilles dont leur dais est surmonté; des maîtres-autels en marbre, en bois doré, en métaux précieux sont scintillant d'incrustations; des statues, des groupes en bronze, au marbre, en granit; des pyramides d'armes de toutes genres pour les armées de terre et de mer; des glaces gigantesques; des appareils de phare à feux tournant; des volières où les oiseaux gazouillent au milieu des fleurs; enfin, pour servir de horizon à cet amas de richesses s'élevant sur deux rangs, dans l'axe de sa longueur, de splendides vitrines où les tentures de velours rouges rehaussées de crépines d'or font encore mieux ressortir dans toute leur magnificence, tissus, porcelaines, verreries, orfèvrerie, parures, dentelles, perles fines, pierres précieuses dont l'éclat vous éblouit de toutes parts.

Voilà pour le premier coup-d'œil—Si vous le permettez, nous allons nous aventurer dans ce dédale et circuler au milieu de toutes ces richesses. En tournant à droite, c'est d'abord un admirable meuble dont je vous avoue que j'ignore absolument l'usage, quoiqu'à proprement parler on puisse le prendre pour une toilette. Mais, si l'artiste qui lui a donné la vie a voulu en faire une toilette, elle ne peut être destinée qu'au palais des fées. Imaginez-vous, surmontant une table d'un marbre aussi blanc, aussi pur que l'albâtre une colonne d'où sortent quatre miroirs adossés, encadrés de marbre sculpté, ornés de chiens, d'oiseaux, d'enfants surpris dans des poses où respire la vie; charmante création d'un artiste italien, Giovani Isola. Plus loin, vous passez sous une immense coupe de granit, de huit pieds de diamètre, de 9 à 10 pieds de hauteur, sortie des carrières de l'Ouest de la France; derrière cette coupe, voici le modèle du vapeur le Danube, appartenant à la compagnie des messageries impériales, qui fait le service de la Méditerranée. Ce modèle, exécuté dans les ateliers de la compagnie, est fait au quinzième de la grandeur réelle du Danube; la machine fonctionne avec une admirable régularité. Il a fallu 7,000 journées de travail des meilleurs ouvriers pour le construire. C'est un joujou d'environ 75,000 francs. A côté du Danube, s'élève, à trente pieds au-dessus du sol, un phare surmonté d'un appareil de Fresnel, destiné à Belle Isle en mer, qu'il y est, se souvient, Dumas a placé la mort de ce bon et brave Porthos; cet appareil, exécuté par Henry Lepaute, se trouve un peu plus loin exposé dans tout son mécanisme aux yeux du public, sous la forme d'un pyramide, sorti des ateliers de la même maison et fait sur commande du gouvernement des Etats-Unis. Il donne un éclat et une éclipse dans l'espace de dix secondes.—Avançons. Voici un arithmomètre ou machine à calculer, qui prend une minute pour diviser 9,644,753,356,738,379 par 68,543,786; deux minutes pour multiplier 65,794,683 par 34,745,273 et en soustraire 8,427,287 multiplié par 347,753, et [illegible] marché, qui vous donne encore la preuve de ces opérations. Cette machine, qui peut résoudre en quelques secondes les problèmes les plus compliqués, est exploitée par Hoart & Cie sous la protection d'un brevet d'invention.

Maintenant, si, revenant sur nos pas, nous tournons à gauche de la fontaine, le premier objet saillant c'est le fameux diamant de M. Halphen, l'Etoile du Sud. Trouvée par une négresse dans les sables d'un torrent du Brésil, cette pierre est arrivée en la possession de son propriétaire actuel par des voies qui me sont inconnues. Le prix en est modestement fixé à 18 millions de francs. Cela paraît d'autant plus incroyable que, comparée avec le Régent, diamant appartenant à la couronne de France et qui n'a pas coûté plus de deux millions, s'il faut en croire les mémoires de St. Simon, l'Etoile du Sud n'offre ni la forme régulière ni la limpidité de cette belle pierre. Quant à moi, qui ne me pique pas d'être très connaisseur, l'Etoile du Sud m'a paru d'une nuance jaune très prononcée. A côté de ce précieux morceau, voici une charmante volière de la maison Tahan, qui ne coûte que 15,000 francs. Il est vrai que cette volière est faite pour une orangerie comme celle de Versailles; qu'elle est fouillée en plein bois et que les guirlandes de fleurs et de feuilles qui serpentent autour des nombreuses jardinières dont elle est ornée sont de véritables chefs d'œuvre de sculpture. Que c'est mal de taire le nom de l'artiste qui a donné la une preuve et la mesure d'un admirable talent.—Retournez vous, voici une pyramide, élevée par le goût de plusieurs industriels de la Grande Bretagne; ce sont des ancres, des cables, des embarcations, bateaux de sauvetage, pavillons, lanternes de marine, etc.; plus loin, un candélabre en cristal de 15 pieds de haut, manufacture anglaise; derrière cette pièce, dont la forme est lourde si on la compare avec celle de deux candélabres de Baccarat, dont je vous parlerai plus tard, se dresse la plus grande glace connue, sortie des manufactures de St. Gobain; ce gigantesque morceau qui n'a pas moins de près de 17 pieds de haut sur 11 de large, n'offre aux yeux des connaisseurs que trois ou quatre petites imperfections, que, pour ma part, je n'ai pu apercevoir. Voyez tout à côté ce magnifique piano, élevé sur une estrade recouverte de velours vert; il sort des ateliers de la maison Erard, et n'a pas coûté moins de 30,000 francs à établir. Vous figurez-vous, en pleine saison d'affaires, ce piano offert à l'encan par la voix du prince des encanteurs, le joyeux Beard, ou de mon vieil ami, M. Barnett; un piano de $6,000, prix de fabrique, dont la caisse offre, dans son pourtour, sept médaillons qui se détachent sur un fond vert et or et qui renferment des paysages d'un fini délicieux; dont le couvercle est orné d'un tableau, qui pour l'exécution, la finesse et le coloris n'est point surpassé par beaucoup de ceux qui sont exposés au palais des beaux Arts. Qu'en dites-vous? Je voudrais savoir le prix qu'en offriraient nos gentes jeunes, ceux qui parmi nous se posent en amateurs du beau, en patrons des artistes qu'anime le feu sacré. Quant au piano lui-même, ou plutôt à l'instrument de musique, je ne le crois pas meilleur que tous ceux qui portent la signature Erard, car cette maison soigne tous ses produits; mais c'est le piano de l'exposition de 1855; fait pour attirer les yeux du public et l'attention du jury.—Avançons: Qu'est-ce que c'est que cet intérieur qu'on aperçoit à travers une muraille de verre, comme dans les contes des mille et une nuits? C'est la représentation, aussi exacte que nature, des ateliers de l'imprimerie centrale des chemins de fer, dirigée par Napoléon Chaix. Vous pouvez vous en convaincre en visitant ce vaste établissement, rue Bergère, No 20; il est ouvert aux étrangers tous les jeudis. Voici une magnifique porte, en fonte et fer forgé; d'origine anglaise; une bibliothèque en bois de citronnier, ornée de dessins et d'arabesques indiennes en marqueterie incrustée, dont les bois ont tous conservé leur couleur naturelle; des appareils d'astronomie, les uns anglais, les autres français. Vous.... mais je n'en finirais pas si j'essayais de vous donner la description, voire même la nomenclature de chacun des objets qui peuplent le parquet de la Grande Salle, et au travers desquels sont disséminés, çà et là, des groupes, des statues sur leurs piédestals; Icare, tombant dans la mer la tête la première, morceau d'un effet saisissant; la reine Bondicée, le glaive à la main, appelant la vengeance divine sur les meurtriers de son époux; une chevrière, délicieuse image de la beauté vigoureuse et agreste des champs, avec sa chèvre favorite dont la barbe trempe dans l'onde où elle se désaltère; deux grands aigles se disputant la proie que l'un d'eux tient, tordue, sanglante, dans ses serres puissantes; Hercule terrassant un monstre à tête de bœuf, modèle de courage et de l'adresse contre la force brutale et stupide; et bien d'autres œuvres, que je n'ai pas le temps de vous nommer.

Mais poursuivons, car j'ai hâte de terminer cette lettre, que vous trouverez [illegible] que trop longue. [illegible] Manchester et ses tissus, Birmingham, Wolverhampton, Londres, qui étalent les mille objets que l'amour et la science bien entendue du comfort dans la vie domestique ont inventé à l'esprit anglais; voici les Etats-Unis, leurs [illegible] trophées d'armes à feu, Goodyear et ses applications de caoutchouc durci, vulcanisé, remplaçant le bois, le fer, la brique, la toile, etc.; voici la Belgique, et les armes de son Lepage, à Liège; des fusils à 4 canons, à un seul chien articulé, pour les deux canons de droite ou ceux de gauche; un pistolet à 24 canons, ne vous en déplaise, servis par une seule et même batterie, ne coûtant que 120 francs, prix de fabrique; voici la France, la Bavière, la Germanie sont entières, avec une infinité de produits dont la diversité m'ôte toute envie de les décrire. Maintenant, à vous, messieurs les Français! Voici la vitrine de Froment Meurice, l'habile orfèvre de la ville de Paris; la mort, qui n'attend personne, a surpris l'ouvrier au milieu des chefs-d'œuvre qu'il préparait, mais son fils, héritier du nom, a voulu montrer qu'il était aussi de talent de son père, aussi la vitrine resplendit-elle de diamants et de pierres précieuses. A côté de ces parures, voyez la Léda de Pradier, statuette en ivoire au cygne d'argent, morceau estimé 25,000 fr; la coupe de l'ivresse, où les rubis et l'émeraude se transforment en raisins et en pampres verts; cette coupe a été payée 5,000 fr. par la princesse Mathilde; à côté c'est un trophée conquis par M. de Torcy, une victoire remportée dans l'élève des bœufs, et cette raison explique pourquoi ces bœufs, en argent mat, qui forment comme le piédestal de ce morceau, sont si gras qu'on ne voit pas un seul de leurs muscles. Mais passons. Voici La Vieille Montagne, dont MM. Starle, Day & Stauffer, dans la rue du Canal, sont les agents. De quelle application le zinc n'est-il pas susceptible, baquets, corbeilles, ustensiles de ménage, statues, toitures, baignoires, contrefaçons, le bronze, la Vieille Montagne vous offre tout. Voici Barbédienne et ses bronzes véritablement artistiques, la fameuse porte du Baptistère de Florence, d'admirables bas reliefs, toutes réductions obtenues par le procédé Collas; voici les ministères de la marine et de la guerre, qui se sont fait représenter, chacun, par l'arsenal complet de toutes les armes de terre, ou de mer; c'est effrayant à voir, cette multitude d'outils dont l'usage n'a qu'un seul but, celui d'ôter la vie; voici Baccarat et ses cristaux, flanqués de deux énormes candélabres, de 20 à 23 pieds de haut, surmontés d'un prodigieux bouquet de plumes en cristal, si légères, si évidées, que vous tremblez de les voir se briser, et dont l'effet, à la clarté des cent bougies qu'ils portent, doit être vraiment féerique; voici la maison Tahan, avec ses meubles style renaissance, ses coffrets, ses bahuts; admirez avec moi cette table, sur laquelle semble être posé ce bouquet en porcelaine incrustée dans le bois, charmante mosaïque, signée par Gueson; voici l'imprimerie de Gios, qui rivalise avec l'imprimerie impériale; voici des tissus, des barèges, des gazes, des broderies de Paris; un manteau de cour de la maison Gagelin, canevas en satin blanc où l'artiste a semé de ravissantes broderies en or; des diamants à profusion, dont les montures sont l'œuvre des Bapst, des Lemonnier; un solitaire, unique dans son genre pour la grosseur et la taille, magnifique diamant resté noir dans le creuset de la nature; une paire d'épaulettes et une ganse de chapeau d'uniforme, appartenant à M. le duc de Brunswick, dont les montures disparaissent sous les cascades de diamants qui les couvrent; je vous fais grâce des réflexions que ces derniers objets m'ont inspirées. Attention, mesdames, voici la vitrine d'Auguste Lefébure! Comment? Vous ne tressaillez pas! Rien ne vous a donc révélé que plus de cent mille femmes se sont déjà pressées devant cette vitrine, les yeux étincelants de désir, la respiration suspendue? Que ne suis-je un poète pour vous raconter, en vers harmonieux et cadencés, toutes les richesses que Lefébure a su entasser dans ce petit espace; un voile de dentelle noire, qu'on pourrait croire l'œuvre d'araignée, si au talent d'ourdir un tissu que le souffle d'un enfant ferait flotter dans l'air, elle avait joint celui de dessiner les arabesques les plus gracieuses, des fleurs artificielles, un point d'alençon, de véritables guirlandes qui serpentent autour d'un mouchoir, délicieuse toilette où Psyché n'eût pas dédaigné de plonger ses yeux.

[illegible] que présentent les vitrines et qui complète la physionomie de la grande salle. Plus heureux que vous, mes yeux ont vu ce que ma plume est impuissante à dépeindre. Je reprendrai plus tard cette course au clocher à travers les galeries et cette avenue d'un grand mille de long, où la vapeur donne le mouvement et la vie à mille machines. G. F.

CHRONIQUE LOCALE.

Une enquête mal interprétée—Le magasin de cigares tenu par M. Joaquin Salazar dont l'on a [illegible] pendant deux jours, et ses amis craignant qu'il ne lui fût arrivé malheur [illegible] au recorder [illegible]. Les portes furent conséquemment ouvertes, et bien que toutes les marchandises fussent à leur place, M. Salazar resta introuvable. Peu après cependant, on apprit qu'il était malade dans une autre maison [illegible].

Hôpital de Charité.—Rapport de l'Hôpital de Charité pour les 24 heures expirant samedi, à 6 heures de l'après-midi:

Admis	35	
Renvoyés guéris	40	(16 de la fièvre jaune)
Décès	14	(10 do do)

Navires dans le port — Il y avait, samedi, dans le port de la Nlle-Orléans, 74 navires, 6 steamers, 6 barques, 8 bricks et 14 goélettes, dont 28 américains, 9 espagnols, 2 mexicains, 1 français, 2 anglais et 1 toscan.

Grave accusation—L'officier de police William Tennant, contre lequel avait été portée l'accusation d'avoir reçu de l'argent de Louisa Niles, [illegible] a comparu [illegible] devant le recorder du Premier District. Mademoiselle Niles, qui a fait l'affidavit, a déclaré que dans la nuit du 25 juillet [illegible].

Accident—Avant-hier, vers deux heures de l'après-midi, une voiture contenant deux personnes venait d'entrer dans la rue Bassin par la rue Canal, lorsque le cheval, effrayé par le bruit d'un autre cheval que son cavalier avait lancé à toute course, prit le mors aux dents. La personne qui se trouvait dans la voiture ne pouvant parvenir à maîtriser l'animal, n'eut d'autre ressource que de se précipiter sur le trottoir. Le cheval s'abattit, ce qui permit aux deux voyageurs de se précipiter hors de la voiture, non sans avoir reçu quelques contusions.

L'attention des autorités a été bien souvent appelée sur ce déplorable abus de lancer les chevaux à fond de train dans les rues, mais les autorités, dans un pays libre, n'ont pas toujours le temps de veiller à la sécurité publique.

Autre accident — Charles Landena, marchand de bœufs, en voulant lacer un bœuf, vendredi soir, au débarcadère des animaux dans la ville de Jefferson, est tombé de cheval et s'est cassé le cou.

Fièvre jaune à Jefferson City—Il est mort, dans la ville de Jefferson, durant la semaine se terminant vendredi soir 24 du courant, onze personnes dont neuf ont succombé à la fièvre jaune.

Affaire de meurtre—Les nègres Sam, Arébey et Joe, appartenant au planteur Jacob Wilting, de Pascagoula, ont été jugés vendredi dans la ville de Jefferson. Un affidavit les accusait d'avoir tué leur maître à bord de la goélette Sierra. [illegible] a été acquitté, mais le jury n'a pu s'accorder sur la culpabilité ou l'innocence des deux autres prévenus. Ils seront jugés de nouveau.

Devant la 1re Cour.—Ont été envoyés, samedi, devant la 1re Cour de District, par les recorders Ramos et Bright: John Price et Wm Delaney, pour être entrés chez Adélaïde Balleur, rue Perdido, avoir brisé ses meubles et assommé un homme qui se trouvait dans la maison—Cautionnement.

Hiram Butler, pour vol de tabac appartenant à Samuel McCoy.—Cautionnement.

[illegible] Murphy un des rois de la rue Gallatin pour avoir violemment assailli une femme du nom de [illegible] Murphy n'a pas encore répondu à l'accusation [illegible] Andrew Clark.

Incendie.—Le feu a éclaté, samedi, à 3 heures du matin, au No 23 rue Constance, Premier District. Les pompiers n'ont pas tardé à éteindre les flammes.

Les joueurs.—Isidore Richon s'est présenté vendredi devant le recorder du 2me district; et a déclaré que plusieurs individus qui tiennent une maison de jeu dans la rue St Philippe, [illegible].

Mort de deux typographes.—M. John R. Thomas, [illegible] est mort [illegible] de la fièvre jaune. Il est né à New-York, [illegible]. M. Charles Manger, ancien typographe, a succombé [illegible] à la même maladie. [illegible]

Noyade.—Le corps d'un jeune homme de 18 ans a été trouvé hier matin, dans le fleuve, en face de [illegible] Troisième District. [illegible]

Coup de poignard—Une querelle s'est élevée, dans la nuit de samedi, entre un Irlandais et un nègre, [illegible].

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.
PAR ALEXANDRE DUMAS.

CHAPITRE IV.
Discussion à propos d'un homme et d'un cheval.

Nous abandonnerons Salvator et le général au bas du perron et au moment où ils se dirigent vers l'étang, précédés par Brésil.

Les suivre ce serait, on le comprend bien, nous engager dans une route que nous avons déjà explorée.

Jetons d'abord un coup-d'œil sur Justin et sur Mina. Ce coup-d'œil nous ramènera naturellement sur M. Lorédan de Valgeneuse.

Au coup de pistolet, Justin et Mina, qui avaient déjà fait quelques pas pour fuir à travers champs, s'étaient arrêtés, et, tandis que Mina, agenouillée dans les blés, priait pour que Dieu gardât Salvator de tout mal, Justin s'était, d'un élan, accroché au mur et avait assisté à la lutte qui s'était terminée par la prise de Lorédan.

Ils purent donc voir encore de loin le cheval, qui, conduit par les deux Mohicans, emportait M. de Valgeneuse.

Ils se serrèrent l'un contre l'autre comme si, ayant longtemps entendu gronder la foudre au-dessus de leur tête, ils la voyaient enfin tomber à cent pas d'eux.

Ils s'inclinèrent en signe de remerciement, et prononcèrent entre deux baisers, le nom de Salvator.

Puis ils s'enfuirent [illegible] les étroits sentiers où ils devaient passer [illegible] de peur d'écraser les bluets qui étaient en fleurs.

Ils avaient une religion pour cette charmante fleur des champs, car, on se le rappelle, c'était par une nuit de printemps, comme celle dont les ailes transparentes frémissaient autour d'eux, que Justin avait, dans un champ de bluets et de coquelicots, trouvé Mina endormie, sous l'œil vigilant de la lune, comme la petite fée de la moisson.

Arrivés dans un sentier plus large, ils purent se prendre le bras et marcher de front. Au bout de quelques minutes, ils étaient en face du massif où était cachée la calèche.

Bernard reconnut Justin, et, en le voyant accompagné de la jeune fille, il commença de comprendre le véritable mot du drame dans lequel il jouait un rôle.

Il ôta respectueusement son chapeau [illegible], et, voyant la jeune fille et son amant confortablement installés dans la voiture, il fit un signe d'intelligence qui signifiait:

—Et maintenant, où faut-il aller?

—Route du nord, dit Justin.

On reprit le chemin que l'on venait de parcourir et la voiture disparut sur la route de Paris, qu'il fallait traverser tout entier de la barrière Fontainebleau à la barrière Saint-Denis.

Souhaitons un bon voyage aux deux enfants, laissons les répandre dans le cœur l'un de l'autre toutes les joies et toutes les tristesses dont le cœur de chacun est rempli, et revenons au prisonnier.

Faire entrer M. de Valgeneuse dans la cabane n'était point la difficulté qui arrêta les deux gardiens et les fit demeurer songeurs à la porte.

C'était d'y faire entrer le cheval.

La cabane se composait d'un simple rez-de-chaussée de quinze pieds de long sur douze de large, sans écurie ni remise.

A trois hommes et un cheval dans un pareil appartement, on serait certainement gêné.

—Diable! dit Jean-Taureau, nous n'avions pas songé à cela.

—Ni M. Salvator non plus, répondit Toussaint-Louverture.

—Imbécile, dit Jean-Taureau, comment voulais-tu qu'il y songeât, lui?

—Bon, est-ce qu'il ne songe pas à tout?

—Puisqu'il n'y a pas songé, songeons-y, nous, dit Jean-Taureau.

Ils y songèrent.

Mais l'imagination n'était pas la partie brillante des deux braves gens.

Enfin, au bout d'un instant:

—Au fait, la rivière n'est pas bien loin, hasarda Jean-Taureau.

—Comment la rivière! s'écria Toussaint-Louverture.

—Dame!

—Noyer ce cheval?

—Le cheval d'un méchant homme, dit Jean-Taureau avec dédain.

—Le cheval d'un méchant homme peut être un fort honnête cheval, reprit Toussaint-Louverture.

—C'est vrai, mais que faire?

—Si nous le conduisions à l'auberge de la *Grâce de Dieu*?

—Que tu es bête, même pour un Auvergnat.

—Tu crois?

—Mais comprends donc: le maître de la *Grâce de Dieu*, en voyant Toussaint-Louverture ou Jean Taureau qui lui amène un cheval de maître, demandera où est le maître du cheval. Que lui répondras-tu, toi? Voyons, voyons, si tu as quelque chose à lui répondre, prends le cheval, et conduis-le à la *Grâce de Dieu*.

Toussaint secoua la tête.

—Je n'ai rien à dire, fit-il.

—Alors, tais-toi.

—C'est ce que je fais.

Et Toussaint se tut.

Il se fit un nouveau silence d'une minute, que Jean Taureau rompit le premier.

—Tiens, veux-tu faire une chose? dit-il à Toussaint.

—Certainement que je veux bien la faire, si elle est faisable.

—Faisons d'abord entrer le particulier dans la maison.

—Oui.

—Une fois rendu à sa destination, je me charge de lui.

—Je m'en chargerais bien aussi, parbleu! ce n'est pas lui qui nous embarrasse, puisque c'est son cheval.

—Voyons, ne me trouble pas.

—Bon! voilà que je te trouble.

—Une fois le particulier dans la maison, tu te charges du cheval, toi?

—Je m'en charge, mais non je ne m'en charge pas, puisque je ne sais qu'en faire.

—Attends donc, tu te charges du cheval et tu le reconduis.

—Où?

—Au château de Viry, entends-tu?

—Tiens, c'est vrai au fait.

—Tu n'aurais pas trouvé ça, toi, dit Jean Taureau, tout fier de sa bonne idée.

—Non.

—Et tu trouves l'idée bonne?

—Parfaite.

—Alors détachons le particulier, dit Jean Taureau.

—Détachons le particulier, répéta Toussaint-Louverture, qui ne voyait que par les yeux de son ami.

—Mais non.

—Eh! ne le détachons pas.

—Mais si!

—Ah! je ne comprends plus, dit Toussaint-Louverture, qui commençait à donner des signes d'impatience.

—Mais que diable as-tu besoin de comprendre?

—Cependant...... pour travailler...

—Contente-toi de tenir le cheval.

—Oui.

—Je le détache, lui, bon; si nous le détachons ensemble, personne ne tient plus le cheval.

—C'est vrai.

—Le particulier détaché, rien n'empêche le cheval de partir.

—C'est encore vrai!

—Alors, ne le détachons pas: je le détache, et toi, pendant ce temps, tu tiens le cheval.

—Allons-y, dit Toussaint, en prenant le mors du cheval.

Jean Taureau commença par offrir [illegible] prit la clef et ouvrit la porte de la cabane.

Puis, comme il aimait à y voir, il alluma une petite lampe.

Enfin, ces préparatifs faits, il détacha le prisonnier et l'enleva comme un enfant fait de son polichinelle.

—Maintenant, par file à gauche, arche, dit Jean-Taureau à Toussaint, en emportant le comte dans l'intérieur de la cabane.

Toussaint ne se fit pas répéter deux fois le commandement, et, aussitôt que la porte fut refermée, il avait enfourché l'animal et il était parti avec la même rapidité que s'il y eût eu le prix de la ville de Paris au bout de la course.

Seulement, en arrivant à la grille, il la trouva refermée.

Il s'apprêtait à escalader la muraille quand le grognement d'un chien se fit entendre, et que Brésil vint poser ses deux pattes sur la lanterne de fer.

—Bah! dit Toussaint dans un patois auvergnat que [illegible] Jean Taureau, si voilà Roland, M. Salvator n'est pas loin.

En effet, presque aussitôt une lumière brilla.

—Ah! ah! fit une voix, c'est toi, Toussaint?

—Oui, Monsieur Salvator, c'est moi, dit Toussaint tout joyeux, je vous ramène le cheval.

—Et l'homme?

—Oh! l'homme est en sûreté puisqu'il est dans les mains de Jean-Taureau. En tout cas j'y retourne; voyez-vous, Monsieur Salvator, quatre mains valent mieux que deux.

Et, laissant à Salvator le soin de reconduire le cheval à son écurie, Toussaint repartit d'un tel pas, disons-le à sa louange, que, de même qu'il semblait disputer le prix de la course à cheval, il eût pu disputer le prix de la course à pied.

(*A continuer.*)

ATTENTION.

☞ Nous appelons l'attention des amateurs et des marchands de cigares de la Havane à la vente à l'encan, aujourd'hui, à 10 heures, par Morphy & Navies, au No 35, rue Tchoupitoulas.

LES VERS! LES VERS!

☞ Il n'y a pas de maladies plus communes que les vers parmi les enfants et pas de maladie contre laquelle la médecine est plus souvent impuissante. [illegible] Vermifuge de McLane [illegible].

A vendre par [illegible] SCOVIL & MEAD, No 111, rue de Chartres.

Salsepareille du Docteur [illegible]

[illegible] J. WRIGHT & Co, 151, rue de Chartres.

Magasin de TAPIS, No 26, rue de Chartres.

TAPIS—de grand [illegible]. TOILE CIRÉE—[illegible]. NATTES—[illegible]. [illegible]

A. BROUSSEAU & CO.

PROGRAMME
Du Parti Américain de la Louisiane.

I—Nous demandons que les lois de naturalisation soient révisées de manière à sauvegarder la sincérité du scrutin.

II—Nous demandons qu'il soit voté des lois convenables pour interdire l'entrée du pays aux mendiants et aux criminels.

III—Nous condamnons toute violation des droits acquis par les habitants de ce pays, qu'ils soient nés aux Etats-Unis ou à l'étranger.

IV—Nous croyons que le gouvernement fédéral ne doit point s'occuper de l'esclavage, [illegible] protéger nos droits constitutionnels.

V—Nous nous prononçons pour une forte politique nationale qui assure d'une inviolable protection à l'étranger le nom américain, et qui accompagne et sauvegarde le citoyen de l'Union partout où il se trouve.

VI—Nous croyons que les Américains doivent gouverner l'Amérique et que ce gouvernement doit se choisir de l'élection, seul moyen légitime de réforme dans ce pays.

VII—Nous croyons que les fonctions publiques doivent être offertes et non sollicitées. Nous condamnons les distributions de places pour les solliciteurs qui les revendiquent comme la récompense de leurs services.

VIII—Nous maintiendrons et nous défendrons la Constitution des Etats-Unis, ainsi que l'Union, telle qu'elle existe actuellement, et les droits des Etats dans leur intégrité, exigeant en même temps que le gouvernement général remplisse exactement tous les devoirs qui lui sont imposés par la Constitution.

IX—Nous approuvons le programme adopté par le Conseil National du parti Américain, dans sa récente réunion à Philadelphie, mais nous rejetons l'application des principes du huitième article aux catholiques américains comme injuste, contraire à la vérité et complètement indigne de notre pays. Nous continuerons à protester contre toute infraction de la liberté religieuse, car nous mettons au premier rang de nos convictions ce principe qu'entre l'homme et sa conscience Dieu seul est juge. Nous condamnons de la manière la plus formelle toute tentative ayant pour but de faire d'une croyance religieuse une condition nécessaire pour remplir des fonctions politiques, et nous ne joindrons jamais à un parti qui ne partagerait pas complètement nos vues à cet égard.

X—Nous ne sommes opposés à aucun parti, comme organisation politique, mais nous serons contre tous ceux qui combattront les grands principes américains que nous venons d'énoncer.

DOCTRINES D'ETAT.

Réforme des abus et diminution des dépenses de l'Etat.

Education de la jeunesse du pays dans les écoles établies par l'Etat.

Organisation constitutionnelle de la commission des terres inondées.

Administration plus efficace du département des améliorations intérieures dans le but d'améliorer notre navigation intérieure.

CANDIDATS AUX PLACES DE L'ETAT.

POUR GOUVERNEUR:
CHARLES DERBIGNY,
de Jefferson.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR:
LOUIS E. TEXADA,
de Rapides.

POUR SECRÉTAIRE D'ETAT:
ROBERT G. BEALE,
d'Est Baton Rouge.

Pour Trésorier:
J. V. DURALDE,
d'Ouest Baton Rouge.

Pour Auditeur:
WALTER ROSSMAN,
de Claiborne.

Pour Avocat-Général:
RANDELL HUNT,
d'Orléans.

Pour Surintendant de l'Instruction:
O. D. STILLMAN,
d'Ouachita.

CONGRES.
Premier District—GEORGE EUSTIS Jr.
Second District—THEODORE G. HUNT.
Troisième District—PRESTON POND Jr.
Quatrième District—WILLIAM H. LEWIS.

OFFICIERS DE PAROISSE.
Pour Shérif—JOSEPH HUFTY.
Pour Coroner—CHARLES [illegible] OLIVIER.
Pour Avocat de District—M. A. FOOTE.

GREFFIERS DE COURS.
Première Cour de District—H. TREPAGNIER.
Seconde Cour de District—F. G. WILTZ.
Troisième Cour de District—HENRY [illegible].
Quatrième Cour de District—J. H. WALTON.
Cinquième Cour de District—Wm. A. [illegible].
Sixième Cour de District—W. H. REESE.

ASSESSEURS.
FRANCIS TURNER.
THEODORE DUREL.
JOHN T. DUFOUR.
JOHN A. WATKINS.

COLLECTEURS DE TAXES.
Premier District—THOMAS AGNEW.
Second District—JOSEPH HERNANDEZ.
Troisième District—
Quatrième District—

JUSTICES DE PAIX.
Première Justice—D. F. MITCHELL.
Seconde Justice—C. M. BRADFORD.
Troisième Justice—ED. RICHARDSON.
Quatrième Justice—[illegible].
Cinquième Justice—
Sixième Justice—

CONSTABLES:
Première Cour de Justice—W. C. QUIRK.
Seconde Cour de Justice—J. A. AGASSIZ.
Troisième Cour de Justice—J. W. DUPLESSIS.
Quatrième Cour de Justice—J. [illegible].
Cinquième Cour de Justice—
Sixième Cour de Justice—

☞ Le soussigné [illegible] candidat à la place de Troisième Juge de Paix. [illegible]
RICHD. RICHARDSON.

CIGARETTES—[illegible] marque Cabanas [illegible]. 161,000 cigares de la Havane [illegible]. A vendre par J. M. CABALLERO, No 26 Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

RABAIS!!! RABAIS!!!
GIQUEL & JAMISON.
No 5, rue de Chartres.
LES soussignés désirent vendre la balance des marchandises sauvées du feu de leur magasin No 16 rue de Chartres, offrent tout leur assortiment au No 5 rue de Chartres, à 25 pour cent au-dessous du prix courant.
27 août GIQUEL & JAMISON, No 5, rue de Chartres.

Aux vétérans de 1814-15.
M. Mc MASTER, No. 63, rue Gravier, achète les certificats de terres (land warrants), à raison de $108 l'acre. 27 août—3t

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES,
Dirigé par Mme PARENT, encoignure Dumaine et Rampart.
LES classes seront réouvertes le 3 septembre prochain. Mme Parent désire annoncer aux parents qu'elle s'est assuré les services d'autres professeurs pour les différentes classes, et qu'elle n'épargnera rien pour mériter l'approbation des parents. 27 août—

PAPIERS PEINTS.
Maison Victor Hébert & Cie.
169, rue de Chartres.
ENTREPOT DE PAPIERS DE TENTURE,
Des meilleures fabriques françaises.
☞ Comprenant depuis les papiers les plus ordinaires jusqu'aux plus riches.
Papiers pour salons, fond sur fond, demi satin, satin, glacé, doré et velouté.
Papiers à fleurs, ordinaire, demi-fin, fin et extra-fin.
Papiers [illegible] pour entrées, couloirs, cage d'escalier, cabinets.
Papiers imitation de chêne et autres bois, vases et décors pour établissements publics.
Papiers pour ciels de lit, éventails, devants de cheminée, &c.
Bordures. Imitation, veloutées, dorées et de toutes largeurs.
Rideaux.
Choix—Immense et varié,
Qualités irréprochables et garanties,
Nouveauté et bon goût des dessins,
Prix modérés ne redoutant aucune concurrence.
Victor HEBERT & Co. 27 août—3m 169, rue de Chartres

EN magasin et à vendre par les soussignés—150 barriques vin rouge ordinaire; [illegible] PAUL JUGE FILS & Co. 27 rue St Louis

HUILE D'OLIVE—150 paniers huile d'olive supérieure, [illegible] en grandes et demi bouteilles, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co.

VIN de Catalogne—A l'entrepôt et en magasin, en pipes et demi pipes de qualité supérieure, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co.

DIVERS—[illegible] PETERS, MILLARD & Co.

JOHN [illegible] & Co., Magasins américains.
[illegible] Paris.
FOURNISSENT [illegible]

VIN DE CHAMPAGNE—[illegible]

PENDANT mon absence momentanée de la ville, M. F. Byington, a notre procuration générale par acte passé par devant Wm. Shannon, notaire public. 25 août—12 H M BARLOW & Co

DEMANDE DE CUISINIÈRE—Une cuisinière trouvera de l'emploi en s'adressant au bureau de l'*Abeille*.

COLLÈGE AUDUBON,
Encoignure Bourgogne et des Mines,
Dirigé par S. Rouen.
☞ La réouverture des classes aura lieu lundi 3 septembre. 23 août

AVIS.
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.
L'ASSEMBLÉE générale de cette société qui devait avoir lieu le dimanche, 26 du courant, est remise indéfiniment.
Par ordre du président. F. PICARD, Secrétaire.

AUX DEMOISELLES CRÉOLES.
ENCORE quatre ou cinq demoiselles de bonne famille trouveront une situation honorable et permanente, en s'adressant de suite chez le professeur Berthe, 13 St. Charles.
La place est aussi simple qu'agréable à remplir, et ne sera donnée que sur d'excellentes recommandations.
Pas de demoiselles au-dessus de 12 ans ne seront acceptées. 21 août

$500 de récompense.
LA récompense ci-dessus sera payée pour toute information qui pourra conduire à l'arrestation et à la conviction de la personne ou des personnes, qui après s'être introduites dans notre magasin, dans la nuit du 16 courant, y ont mis le feu.
GIQUEL & JAMISON.

Librairie française.
☞ Reçu par le Orleans, une facture de Livres français, consistant pour la plupart en Nouveautés; Livres reliés; Brochures. A. PAYA & Co 56, Chartres

LE Dr A. LEMAT, a transféré son domicile 134, rue St-Pierre, entre Dauphine et Bourbon. 21 août—1m

Richard, Aldigé & Co,
Importateurs de marchandises françaises et étrangères,
58, rue de Chartres.
REÇU par les derniers arrivages du Havre: [illegible]

F. MALLARD,
67, RUE ROYALE ET 69, RUE BIENVILLE,
ANNONCE à ses amis et au public en général qu'il vient de recevoir [illegible] 13 août

ASSOCIATION.
LES soussignés ont formé une société sous la raison sociale de P. D. SEGOND & COUTIN, pour les affaires de commission en général et l'importation.
P. D. SEGOND, A. COUTIN, 13, rue Bienville.

AVIS. CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE soussigné prévient ses amis et les marchands de la ville et de la campagne qu'il a transporté son magasin à l'encoignure des rues Bienville et Chartres en premier. L'entrée se trouve dans la rue Bienville.
Jules BOULENGER.

Consulat de Belgique.
ON demande des informations sur le sort de M. [illegible] GAUDE, orfèvre, né à Poperinghe, Flandre occidentale, Belgique.
H. MEUGENS, No 31 rue Commune

PILULES DÉOBSTRUANTES DE BORELLI—[illegible] LION & PINSARD, 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville.

BENZINE—BENZINE!!—BENZINE!!!—[illegible] LION & PINSARD.

REÇU par le navire Wurtemberg, du Havre—300 Corsets français [illegible] LION & PINSARD.

200 COUPES Valenciennes, [illegible] LION & PINSARD.

SIROP LAROZE d'écorces d'oranges amères [illegible] LION & PINSARD.

INJECTION! INJECTION!! INJECTION!!! [illegible] LION & PINSARD.

HUILE TONIQUE [illegible] LION & PINSARD.

Chemises pour dames! Chemises pour dames! [illegible] LION & PINSARD.

TABAC—18 balles tabac [illegible] BRUGUIÈRE & Co, 16, rue Bienville

VIN BLANC—65 barils [illegible] FREAU & COUTURIE, 31 & 33, rue Gravier

EN MAGASIN et à vendre [illegible] C. CAVAROC & Co, No 144, rue Royale

EN MAGASIN et sous les clefs de la Douane: [illegible] C. CAVAROC & Co, 144, rue Royale.

AU DRAWBACK—[illegible] C. CAVAROC & Co, 144, rue Royale

VIN BLANC—[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, 9, 11, 13 & 15, rue St Louis

PORTO—[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF

BOUTEILLES—[illegible]. FRUITS A L'EAU DE VIE—[illegible]. LIQUEURS—[illegible]. MADÈRE—[illegible]. RHUM—[illegible]. PORT WINE—[illegible]. EAU DE VIE DE POIRE—[illegible]. QUEYROUZE & LANGSDORFF, 9, 11, 13 et 15, rue St Louis

RIZ—[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF.

EN MAGASIN—[illegible] NUMA LACOSTE.

AVIS. LES soussignés ont formé une société sous la raison commerciale de LAPOREST & DESMARE, pour les affaires de commission en général. [illegible]

MAQUEREAUX—[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15, rue St Louis.

FRUITS & CONSERVES—[illegible]

AVIS. [illegible] GIQUEL & JAMISON.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Nouvelle Orléans, 23 août 1855.
DES propositions cachetées seront reçues à ce bureau, jusqu'au 15 septembre, pour transporter sur l'autre rive du fleuve et débarquer sur la Levée tout le sucre, la mélasse et le fret arrivé à Alger par le chemin de fer et devant être transporté en ville. Le contrat sera pour un an.
24 août WILLIAM G. HEWES, président.

Bureau des Commissaires de la dette consolidée de la Nouvelle-Orléans.
Nlle-Orléans, 1er août 1855.
EN vertu de la trente-septième section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane intitulé "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pour en administrer les affaires," approuvé le 23 février 1852; en vertu de la cinquième section de l'acte supplémentaire audit acte et pourvoyant à l'incorporation de la ville de Lafayette à la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le même jour; et en vertu de la troisième section de l'acte intitulé: "Acte supplémentaire à l'acte pour consolider la ville de la Nouvelle Orléans et pour en administrer les affaires," approuvé le 11 mars 1853, et dans le but de faire face à toutes les dettes de l'ancienne corporation, de la Première, Deuxième, Troisième Municipalités et de la ville de Lafayette, échéant dans le courant de l'année 1855,
Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau, à partir de cette date jusqu'au deuxième lundi d'octobre prochain (1855) à midi, pour l'achat d'une série de quatre cent cinquante bons de mille piastres chacun; lesdits bons portant la date du 1er octobre 1855 et devront être payés dans trente-sept ans, au bureau du trésorier de cette ville, avec des coupons d'intérêt qui y seront attachés, qui porteront intérêt à raison de six pour cent l'an [illegible]. Les propositions devront porter sur l'enveloppe les mots: "Propositions pour l'achat de bons de la ville de la Nouvelle Orléans," et devront être adressées aux "Commissaires de la dette consolidée de la ville de la Nouvelle Orléans." Les bons seront adjugés au plus haut enchérisseur. Les commissaires se réservent le droit de rejeter n'importe laquelle de toutes les propositions.
Conditions de paiement, comptant, en n'importe quels bons de l'ancienne ville, des municipalités ou de la ville de Lafayette, échéant en 1855.
Commissaires:
Jno L. LEWIS, maire,
OVIDE DREUX, contrôleur,
W. H. GARLAND, trésorier,
E. H. DURELL, président du comité de finance du Conseil des Aldermen.
J. EAGER, président du comité de finance du Conseil des Assistants-Aldermen.
G. S. LEE, secrétaire.
☞ Le Courrier et l'Orléanais sont priés de reproduire cette annonce. 24 août—jusq. 2e lundi d'oc

AUX FAMILLES.
MESSIEURS D. POINOT & Co. annoncent aux familles et au public en général, qu'ils ont fait l'acquisition du PETRIN MÉCANIQUE de M. Cordellier, pétrin si avantageusement connu en Europe, et qu'à partir de ce jour, le pétrissage de leur pain se fera par le moyen de cet appareil. [illegible]

PERDU,
UN billet de $100, portant la date du 24 décembre 1854, à 90 jours de date, tiré par D. Perez, [illegible]. Le public est prévenu de ne pas négocier ledit billet. 27 août—1m

LE Docteur COHEN traitera exclusivement les PARALYTIQUES. [illegible]

CHANGEMENT DE MAGASIN.
D. FELT & STETSON,
Marchands de fournitures de Bureau, fabricants de Livres en blanc et Imprimeurs.
ONT transporté leur magasin du No 24 rue de Chartres, [illegible] D. FELT & STETSON.

T. BACHELIER,
MARCHAND DE GRAINES, BOTANISTE,
29, RUE DES URSULINES,
A en ce moment en magasin un assortiment complet de Graines [illegible]. T. Bachelier [illegible]. 21 août

SOULIERS ET BOTTES pour hommes, [illegible] JOHN M. GOULD & Co, 6, rue des Magasins

BRODEQUINS RUSSET—[illegible] JOHN M. GOULD & Co, 6, rue des Magasins

TRAITES SUR LA HAVANE—[illegible] J M CABALLERO, No 26, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

SARDINES A L'HUILE—[illegible] TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 27, Vieille Levée

CHAMPAGNE—[illegible] TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 27, Vieille Levée

COGNAC—[illegible] TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 27, Vieille Levée

HUILE D'OLIVE—[illegible] VERMOUTH—[illegible] TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 27, Vieille Levée

CACAO—CACAO—[illegible] ANDRÉ COSTA, 16, rue de la Douane

EN débarquement du navire Horatio, de Bordeaux: [illegible] E. DECHAMPS, no 31, rue St-Louis

A VENDRE, par le soussigné, en débarquement du navire [illegible], venant de Bordeaux: [illegible] JEAN FISSE, Encoignure Royale et St-Pierre.

BRODERIES, DENTELLES, &c, &c.
Magasin à bon marché
DE HARDY,
186 RUE DU CAMP 186
VALENCIENNES [illegible]
HORACE HARDY, 186, rue du Camp

Bureau de la Société Howard, No 30, rue du Canal.
LES demandes de secours sont reçues de 8 heures du matin à 6 heures du soir. 25 août D. I. RICARDO, secrétaire

Institution G. Boyer,
Rue Conti, No 119.
Ouverture des classes Lundi, 3 septembre.

INSTITUTION FRANKLIN,
Pensionnat et Externat pour les deux sexes,
Rue Bayou, entre Remparts et Saint-Claude.
CET établissement, à partir du 1er août prochain, sera sous la direction de Messieurs F. S. SAMSON et ALFRED WURTEMBERG.
La longue expérience de ces Messieurs leurs méthodes simples et logiques, les nombreux élèves qu'ils ont déjà formés, les recommandent au public et à leurs amis.
Cours industriel le soir.
N. B.—On peut se procurer les prospectus à l'établissement.
28 jul—3m F. S. SAMSON & WURTEMBERG

FRANKLIN INSTITUTE.
Rue du Bayou, entre St Claude et Remparts.
MR. ALFRED WURTEMBERG a l'honneur d'annoncer aux parents de ses élèves, et aux familles en général que, par suite de circonstances fortuites, il s'est assuré le concours de M. Louis Massel, au lieu et place de M. S. Samson. En conséquence le *Franklin Institute* est aujourd'hui sous la direction de MM. A. Wurtemberg et L. Massel.
Deux dames sont spécialement attachées à l'institution; l'une d'elles, Mlle Emma Borelli, ex-élève du *High School*, est chargée du département des demoiselles, anglais et français; la seconde, Mme Letermelier, enseigne la broderie et tous les travaux d'aiguille en général.
Les professeurs attachés à l'institution restent dans l'établissement de matin au soir.
MM. A. Wurtemberg et L. Massel invitent respectueusement le public à visiter leur établissement, qu'ils prétendent placer, tout d'abord, au niveau des premiers établissements de la ville. Des prospectus, contenant toutes [illegible] ordres des familles, [illegible] feront connaître les différentes études des élèves. Le local, il est facile de s'en assurer, réunit les conditions les plus favorables.
Des engagements ont été pris, avec une maîtresse de piano, dont le mérite ne saurait être contesté. 24 août

Le Progrès.
CE journal ayant cessé de paraître, le 15 août courant,—nous prévenons les abonnés que toute somme payée d'avance par eux, sera immédiatement remboursée sur demande.
A. PAYA & Co, agents-généraux, 56, rue de Chartres. 24 août—3f

LE NORD.
L'AGENCE de ce nouveau et remarquable journal, édité à Bruxelles (en Belgique) et destiné à [illegible]. LOUIS SCHWARZ.
21 août—3m encoignure Douane et Exchange Place

Avis aux marchands de la ville et de la campagne.
LE soussigné offre à vendre, à des prix très bas et à des conditions libérales, un assortiment complet de marchandises sèches et [illegible] Ravenswood de New York, [illegible]:
40 caisses indiennes premières marques;
10 do cotonnades Ripkas;
14 do [illegible] assortis;
30 balles flanelles assorties;
2 caisses casimir noir et fantaisie;
1 do drap noir;
2 do tweeds fantaisie et noir;
10 do Hamilton ticking;
10 do Otis denims;
2 do mérinos noir et couleur;
2 do alpacas noir et couleur;
2 do Kalards de soie;
1000 douzaines chemises de dessous assorties;
300 do bas, et chaussettes assortis.
Aussi: Cotonnades écrues, blanches, couvertures, linseys, kerseys, jeans, boots, [illegible], &c. &c.
LOUIS DUCOURNAU, 22 août 25, rue de Chartres

Marchandises pour le marché du Mexique.
[illegible] O. B. GRAHAM, No 96, rue Gravier

POMMES DE TERRE—250 barils, [illegible]. OIGNONS—[illegible]. SOUR-KROUT—[illegible]. PÊCHES SÈCHES—[illegible]. PATATES DOUCES—[illegible]. POMMES DE TERRE—[illegible]. DONNELLY, BEZZINA & Co.

AVIS. LES affaires de la maison H. M. Barlow & Co [illegible] H. M. BARLOW.

Fabrique d'eaux Minérales Artificielles de Seltz, Vichy, &c, &c. [illegible] D. PERES pharmacien.

Importation directe. CIGARES de la Havane—147,000 cigares [illegible] J M CABALLERO, No 26, Vieille Levée.

NUMA LACOSTE & Co.,
Marchands Commissionnaires,
IMPORTATEURS DE
Vins, Eaux de Vie, Liqueurs, Huiles, Sardines, Absinthe, &c.
No 147, rue Royale, NOUVELLE ORLÉANS.

POMMES DE TERRE—[illegible] DONNELLY, BEZZINA & Co.

$50 de récompense. [illegible] JOHN, [illegible].

A LOUER—Une grande maison, [illegible] rue Royale, [illegible] C. E. SCHMIDT.

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE, De la nouvelle récolte de 1855. REÇU par le steamer Franklin—[illegible]

MAQUEREAUX, [illegible]. SAVON [illegible]. PAPIER PAILLE—[illegible]. THÉ—[illegible]. CAFÉ JAVA—[illegible]. CHANDELLES [illegible]. JOS H MARKS, 76 & 78, rue des Magasins

SUCRE de la Havane—En magasin. TABAC en feuilles de la Havane—En magasin. CIGARETTES—[illegible]. CIGARES de la Havane—[illegible]. [illegible] No 34, Vieille Levée.

Vermicelli et Macaroni. [illegible]

☞ Nous invitons les acheteurs à examiner notre riche assortiment d'articles de printemps [illegible] A. STURZENEGGER & KERNOD, No 47, rue de Chartres entre Bienville et Douane

JUS DE FRUITS—[illegible] FAURES & NORMAN.

MAILLOT & SON, No 134, rue des Magasins, ONT à vendre en magasin [illegible] MAILLOT & SON.

INDIENNES COULEURS FONCÉES. Nouvelles dispositions. A vendre par le soussigné [illegible] LOUIS DUCOURNAU, 25 rue de Chartres

SEWELL T. TAYLOR [illegible]

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
ARRANGEMENT POUR L'ÉTÉ.
CONVOIS pour passagers, tous les jours, d'Alger au Passage de Lafourche et du Passage de Lafourche à Alger.
Départ d'Alger à 8 heures du matin; arrivée au Passage de Lafourche à 11 heures du matin.
Départ du Passage de Lafourche à 3 heures de l'après-midi et arrivée à Alger à 6 heures du soir.
CONVOI SPÉCIAL.
Un convoi spécial partira d'Alger tous les samedis, à 4 heures de l'après-midi et reviendra lundi matin, partant du Passage à 7 heures du matin et arrivant à Alger à 10 heures du matin.
Il sera émis, tous les jours, comme suit, des billets pour aller et revenir:
Au Bayou des Allemands $1 25
Au Passage de Lafourche 2 50
A. D. GRIEFF, vice-président.

PAPIERS PEINTS NOUVEAU.
DELCROIX,
108—Rue de Chartres—108.
VIENT de recevoir par les derniers arrivages, plusieurs magnifiques envois de papiers peints, comprenant tout ce qu'il y a de plus nouveau en dessins, et de plus frais en impressions. [illegible]
DELCROIX, 108, rue de Chartres

Apprenez l'anglais!!!
CEUX qui désirent acquérir infailliblement une connaissance correcte et pratique de cette langue en peu de temps, [illegible]. Le plus parfait succès est garanti.

GRAND EXPRES
De la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
UN exprès qui partira tous les jours est maintenant établi sur le Chemin de fer des Opelousas entre la Nlle-Orléans et le Bayou Lafourche, [illegible]
Pour Thibodeaux, Houma, Tigerville, la Baie de Berwick, Pattersonville, Centreville, Franklin, la Nouvelle-Ibérie, St. Martinville, Washington et Opelousas.
Les espèces, les bijoux, les objets de valeur et toutes sortes de marchandises seront promptement transmis et délivrés. [illegible]
STARK S. ADAMS, Bureau No 90, rue du Camp.

LAGAY & LECANU,
36, rue de Chartres,
Importateurs de confections.
REÇU par le Calhoun—[illegible]

P. A. HEBRARD,
118, rue du Canal, près Royale,
IMPORTATEUR de marchandises françaises, anglaises et américaines, [illegible]
P. A. HEBRARD, 118, Canal, près Royale

F. MALLARD, 67 RUE ROYALE, [illegible]

PORTER de première qualité, [illegible] J. Y. DE EGANA, 47, rue Bienville

SALSEPAREILLE—71 balles, [illegible] J. Y. DE EGANA, No 47, rue Bienville

SEL—Reçu par la barque espagnole Paris, venant de Cadix, à vendre par JUAN Y. DE EGANA, 47, rue Bienville

VERMOUTH—[illegible] SOSTHÈNE THOMAS, 9, rue Gravier

ABSINTHE ET KIRCH de Vernet-Lavallée—[illegible] SOSTHÈNE THOMAS, 9, rue Gravier

HOTEL DES CHENES VERTS,
BILOXI, Miss.
MM. JNO. E. PRADAT & Co., successeurs de Mme E. Pradat, ont l'honneur d'annoncer [illegible]
Prix: $2 par jour, $10 par semaine, $40 par mois. [illegible]

GUIGNOLET D'ANGERS—[illegible] HENRY VALETON, 90, rue St Louis

FRUITS AU JUS—[illegible] HENRY VALETON, 90, rue St Louis

BOUTEILLES VIDES—[illegible] HENRY VALETON, 90, rue St Louis

RAISINS SECS—[illegible] HENRY VALETON, 90, rue St Louis

BIÈRE ET PORTER—[illegible] HENRY VALETON, 90, rue St Louis

CONSERVES ALIMENTAIRES—[illegible] HENRY VALETON, 90, rue St Louis

VINS FINS [illegible] HENRY VALETON, 90, rue St Louis

MOUTARDE—[illegible] E J HART & Co, 77 et 79, Tchoupitoulas

ALLUMETTES chimiques—[illegible] E J HART & Co, 77 et 79, Tchoupitoulas

VIN ROUGE—500 caisses [illegible] E J HART & Co, 77 et 79, Tchoupitoulas

EAUX DE VIE—250 pipes des marques Pinet, Castillon, Laville, Levonde, [illegible] E J HART & Co, 77 et 79, Tchoupitoulas

BOUCHONS—[illegible]

Vente à porte de Marchandises sèches.
Habillements et Marchandises de la campagne, [illegible] U. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge No 1, sur la Levée.

TABAC turc—[illegible] J M CABALLERO, No 26, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

OSNABURGS LAUDERDALE—[illegible] O. B. GRAHAM, 96, rue Gravier